

Accompagnement individuel et collectif VAE aides-soignants

Contexte

Face à la complexité de ce dispositif et dans un souci de sécurisation des parcours, il a été décidé d'améliorer l'accompagnement des personnels engagés dans une VAE DEAS en proposant un projet collectif de VAE autour d'un accompagnement renforcé. D'autres actions seront proposés dans ce projet comme :

- rendre obligatoire le module de formation de 70 heures (objet du lot n°3)
- proposer des temps de stage dans des services aigus si besoin
- échanger avec son « binôme » sur ses difficultés éventuelles
- sécuriser le parcours en cas de validation partielle (engagement de l'employeur dans la poursuite du cursus jusqu'à l'obtention du diplôme)

Objectifs

Donner à chaque agent la possibilité d'obtenir le DEAS par la voie de la VAE dans une démarche collective d'accompagnement soutenue par l'employeur et l'ANFH

Public

Tout agent intéressé et volontaire, soutenu par son employeur, qui souhaite s'engager dans une VAE DEAS

Exercice

2019

Nature

AFC

Organisé par

Non déterminé

Modules

- **Accompagnement individuel et collectif VAE aides-soignants**
Durée : N/C
- **Formation de 70 heures**
Durée : 70 heures